



OIAC

Secrétariat technique

Cabinet du Directeur général adjoint

S/740/2009

3 mars 2009

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

1. Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") souhaite informer les États parties que cinq membres du Conseil scientifique consultatif ("le Conseil scientifique") arriveront au terme de leur deuxième mandat en mai 2009. Un autre membre du Conseil scientifique arrivera au terme de son deuxième mandat en octobre 2009. Le Secrétariat invite les États parties à proposer la candidature d'un ou plusieurs experts qualifiés, en vue de leur nomination par le Directeur général, après un processus de sélection, pour siéger au Conseil scientifique. Le mandat du SAB, annexé à la décision de la Conférence des États parties C-II/DEC.10/Rev.1 du 2 décembre 2004, stipule au paragraphe 6 que "les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans. Les membres du Conseil peuvent être nommés pour deux mandats consécutifs."
2. Eu égard au paragraphe 4 du mandat susmentionné, les candidats proposés doivent être des personnalités éminentes jouant un rôle actif dans des institutions telles que des instituts de recherche, des universités, des sociétés d'industrie chimique et des organismes de défense et organismes militaires et choisies pour leurs compétences dans un ou plusieurs domaines scientifiques particuliers ayant un rapport avec la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention"). En outre, les candidats doivent être proposés sur la base de leurs compétences et de leur expérience, compte tenu de leurs publications, de leurs activités scientifiques, universitaires ou professionnelles, des distinctions qui leur ont été décernées et de leur expérience internationale dûment liée à leur domaine de spécialité.
3. Lors de la sélection des candidats qu'ils proposeront, les États parties devraient également prendre en compte le fait que la science et la technologie progressent rapidement dans des domaines qui sont pertinents à la Convention. En conséquence, et eu égard au paragraphe 4 de la note du Directeur général EC-38/DG.18 du 16 septembre 2004, les États parties souhaiteront peut-être proposer des candidats ayant reçu une formation dans les domaines de la chimie industrielle, de la synthèse et de la sélection de nouveaux composés biologiquement actifs, et du développement de nouveaux procédés chimiques.



4. Le Secrétariat invite les États parties à proposer une ou des candidatures en utilisant le formulaire ci-joint de présentation des candidatures, au plus tard le 29 mai 2009. Le formulaire doit être accompagné d'un curriculum vitae.

Annexe (en anglais seulement) :

Nomination Form (Formulaire de présentation des candidatures)

Annex**CALL FOR NOMINATIONS TO THE SCIENTIFIC ADVISORY BOARD****NOMINATION FORM**

Please submit the completed form, together with a curriculum vitae,

by 29 May 2009 to:

Senior Planning Officer,

Office of the Deputy Director-General, OPCW

Johan de Wittlaan 32, 2517 JR The Hague, the Netherlands

Fax: +31 (0)70 416 3792; e-mail: palanque@opcw.org

Please TYPE or USE BLOCK LETTERS.

1.	Title	
2.	Family name ¹	
3.	First name(s)	
4.	Date of birth	Day Month Year
5.	Citizenship	
6.	Gender ²	Male <input type="checkbox"/> Female <input type="checkbox"/>
7.	Areas of expertise ³	
8.	Employer	
9.	Position	
10.	Contact address (Please do not give a post-office box number.)	
11.	E-mail address	
12.	Telephone numbers, including country and city codes	Work:
		Mobile:
13.	Fax number, including country and city codes	Work:

--- 0 ---

¹ Please give the family and first names as they appear in the nominee's passport.

² Please tick the appropriate box.

³ Reference paragraphs 2 and 3 above.